A comme Adoption, Accueil, Accompagnement

ESPACE A

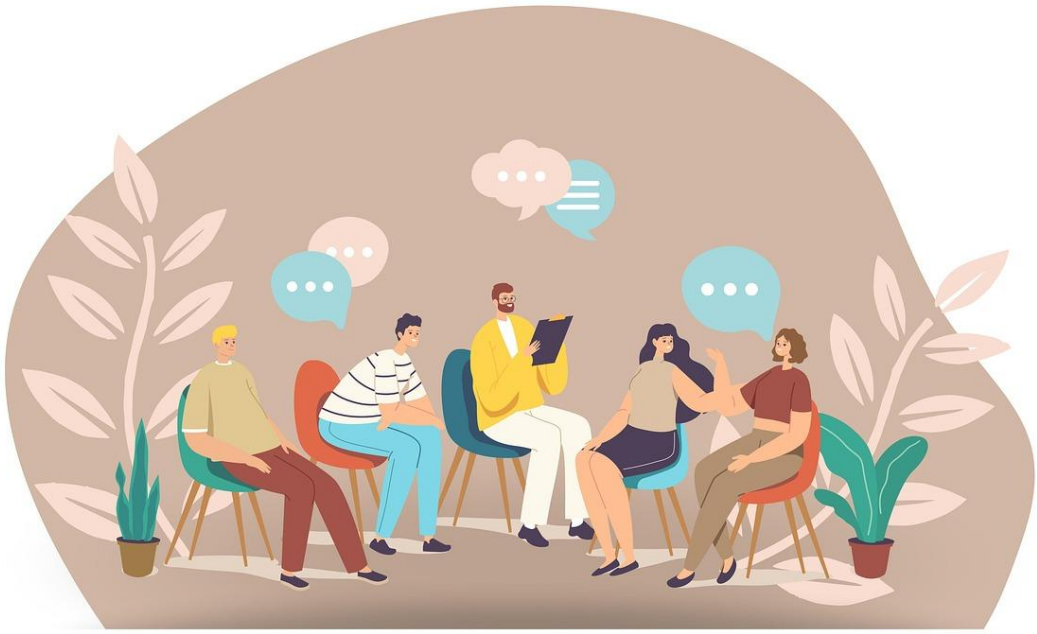

ATELIERS DE PREPARATION A L'ACCUEIL D'UN ENFANT PAR ADOPTION

Association Espace A
Chemin de la Gravière 4
1227 – Les Acacias Genève

info@espace-a.org
+41(0)22 910 0548
www.espace-a.org

SITUATION DE L'ADOPTION EN 2026

En date du 29 janvier 2025, le Conseil fédéral a communiqué sa décision de principe de mettre un terme pour le futur aux adoptions internationales. Selon les informations disponibles, les modalités et le calendrier de mise en œuvre seront élaborés dans le cadre d'un projet législatif, qui sera ensuite soumis au Parlement. La première étape est l'élaboration d'ici fin 2026 d'un avant-projet qui sera ensuite soumis à la consultation publique. Pendant le processus législatif, l'Office fédéral de la justice (OFJ) étudiera les exceptions envisageables, notamment en cas d'adoptions intrafamiliales.

La décision du Conseil fédéral n'affecte pas les procédures en cours ni les adoptions nationales. Il reste également possible de déposer de nouvelles demandes. Toutefois, il convient de noter que les chances de les voir aboutir avant la mise en œuvre de la décision d'arrêt planifiée sont à considérer comme faibles.

En ce qui concerne les **adoptions**, Espace A continuera son travail d'accompagnement psychologique de toutes les personnes concernées, y compris les ateliers de préparation pour les procédures en cours qui ne sont pas affectées dans l'immédiat. Notre soutien et accompagnement n'est pas exclusif aux candidats à l'adoption, mais il s'étend aussi à la parentalité adoptive, au soutien des personnes adoptées et aux personnes qui font le deuil d'un projet d'adoption.

Toute procédure d'adoption comporte des inconnues, notamment en ce qui concerne la durée de la procédure. Il convient également de garder à l'esprit qu'en raison de changements politiques ou sociaux ou de survenance d'une catastrophe naturelle dans les Etats d'origine, un moratoire sur les procédures d'adoption peut être décrété et des dossiers bloqués du jour au lendemain.

Espace A reste à disposition des personnes concernées. Pour suivre les actualités sur l'avancement de ce projet, veuillez consulter notre site internet :

https://espace-a.org/interdiction-adoption/

Association Espace A
Chemin de la Gravière 4
1227 – Les Acacias Genève

info@espace-a.org
+41(0)22 910 0548
www.espace-a.org

Ateliers de préparation à l'accueil d'un enfant proposés par l'association Espace A

Devenir parents à travers l'adoption ne s'improvise pas. Il est indispensable d'être conscient des spécificités de la filiation adoptive et des besoins particuliers des enfants issus de l'adoption internationale que le passé, fait d'abandons, de séparations, voire de mauvais traitements, a fortement marqué.

Reconnue d'utilité publique depuis 1999, Espace A est une association qui s'adresse aux différentes personnes concernées par l'adoption, par l'accueil familial avec hébergement, ainsi que par les procréations médicalement assistées ou les autres façons, non traditionnelles, de construire une famille aujourd'hui. Animée par une équipe de professionnels venant de différents horizons, Espace A est une association neutre et indépendante. Son action ne se confond ni avec celles des services officiels chargés d'évaluer les candidats à l'adoption ou à l'accueil, ni des organismes intermédiaires dans le cas de l'adoption.

Dans cet esprit, les activités proposées par l'association se déploient tant en amont qu'en aval de l'adoption. En amont, ces moments de formation, de réflexion et d'échanges ont pour but **d'informer les futurs parents sur les enjeux éthiques de l'adoption internationale d'une part et de les préparer psychologiquement à l'accueil de leur enfant, d'autre part**. Les informations administratives ou légales concernant la procédure d'adoption ne font pas partie de la préparation.

Bases légales et but des ateliers

Les ateliers de préparation proposés par Espace A sont conçus selon les exigences de l'OAdo (art. 5, al. 2 lettre d, ch. 4 et art. 5, al. 3). A Genève, le règlement d'application de la loi sur l'enfance et la jeunesse (REJ), impose la participation aux ateliers de préparation à l'adoption dûment accrédités à hauteur de 12 heures minimum

Les ateliers seront divisés en : un module pré-requis, cinq modules de base obligatoires, et de quatre modules supplémentaires, obligatoires selon le profil des candidats et du projet d'adoption. Chaque module – excepté « Adopter un enfant de quel âge » - sera présenté par deux intervenants professionnels, membres de l'équipe d'Espace A, ou des intervenants externes choisis pour leurs compétences et connaissances dans ce domaine.

Les objectifs généraux des ateliers de préparation à l'adoption sont :

- Rappeler le sens de la Convention de la Haye sur l'adoption
- Déconstruire les a priori, préjugés et visions simplificatrices de l'adoption
- Sensibiliser les futurs parents à l'histoire d'origine de l'enfant
- Recentrer la réflexion des candidats sur les besoins spécifiques de l'enfant adopté, les amener à réfléchir sur leurs ressources et leurs limites

- Permettre aux participants de rencontrer et partager avec des pairs

Méthodologie

Les ateliers sont menés de manière interactive afin de mettre en relation le contenu théorique et les besoins des participants. Rythmés par une alternance d'apports théoriques et d'exercices en groupes et en sous-groupes, il s'agit avant tout de susciter chez chacun une ouverture au questionnement, au désir de mieux comprendre les besoins de l'enfant à venir et à la nécessité de pouvoir se remettre en question.

Les interventions en duo permettent aux participants de rencontrer différents professionnels et de bénéficier ainsi d'apports multiples et plus diversifiés.

La dynamique de groupe est un des éléments essentiels de la conduite des ateliers. Elle permet à chaque participant de s'étayer sur l'apport de ses pairs pour enrichir son questionnement personnel. Bien souvent, les liens entre les participants perdurent au-delà des rencontres à Espace A. Pour cette raison, nous avons choisi de définir cette activité comme un "atelier de préparation" et non une "formation à l'adoption".

Toutefois, les modules supplémentaires, par leur spécificité, se déroulent pour la plupart en séances individuelles.

A l'issue des ateliers, une attestation de participation est délivrée aux participants.

PLAN DU PROGRAMME DES ATELIERS DE PREPARATION A L'ACCUEIL D'UN ENFANT PAR L'ADOPTION

MODULE PRE-REQUIS

L'ADOPTION ET L'ETHIQUE

MODULES DE BASE, obligatoires

ACCUEILLIR UN ENFANT ET VIVRE AVEC LUI

L'ATTACHEMENT

Les traumatismes, et leurs impacts sur le développement de l'enfant et sur la parentalité

ADOPTER UN ENFANT DE QUEL ÂGE ?

LA SANTE DE L'ENFANT ADOPTE

MODULES SUPPLEMENTAIRES

ADOPTION D'UNE FRATRIE

OBLIGATOIRE DANS LES CAS ART. 5 AL 3. OADO

ADOPTION DANS UNE FAMILLE COMPRENANT DES ENFANTS BIOLOGIQUES

OBLIGATOIRE DANS LES CAS ART. 5 AL 3. OADO

ADOPTER POUR LA DEUXIEME FOIS OU PLUS

OBLIGATOIRE DANS LES CAS ART. 5 AL 3. OADO

ADOPTION PAR UNE PERSONNE CELIBATAIRE

OBLIGATOIRE DANS LES CAS ART. 5 AL 3.

Association Espace A
Chemin de la Gravière 4
1227 – Les Acacias Genève

info@espace-a.org
+41(0)22 910 0548
www.espace-a.org

MODULE PRE-REQUIS :
L'adoption et l'éthique (4 heures)

Animation : Isabelle Lammerant, juriste consultante adoption au SSI et psychologue clinicienne à Saint-Genis-Pouilly (France)

Contenu

- Penser son projet dans le contexte national et international
- Le cadre juridique et administratif de l'adoption (CLAH – Normes suisses)
- Les acteurs de l'adoption
- L'évolution et situation actuelle de l'adoption
- L'éthique dans l'adoption
- Les risques / précautions à prendre lors de la procédure d'adoption
- Penser (élaborer) son projet d'adoption au national et à l'international

MODULES DE BASE, obligatoires
Accueillir un enfant et vivre avec lui (4 heures)

Animation : Dr Fanny Cohen Herlem, pédopsychiatre et psychanalyste (Paris/FR)
Catherine Jeambenoit, psychologue spécialiste en psychothérapie - FSP

Contenu :

- Représentations autour de l'adoption
- La rencontre
- Premiers moments de vie commune (le sommeil, l'alimentation, etc)
- Enjeux spécifiques de la filiation et parentalité adoptive
- Besoins particuliers des enfants et des parents adoptifs
- Parents de naissance, raisons possibles de l'abandon
- Première représentation de la famille qu'ils vont former
- Narration de l'histoire qui se construit avec et pour l'enfant
- Futures questions des enfants par rapport à leurs origines

L'attachement (4 heures)

Animation : Michel Stalder, psychologue spécialiste en psychothérapie-FSP
Catherine Jeambenoit, psychologue spécialiste en psychothérapie - FSP

Contenu :

- Représentations du concept d'attachement
- La théorie de l'attachement
- Attachement et adoption
- Appréhender et comprendre l'attitude de l'enfant à travers la compréhension de l'attachement
- Défis pour la famille adoptive

Les traumatismes et leurs impacts sur le développement de l'enfant et sur la parentalité (4 heures)

Animation : Dr Anne de Truchis, pédiatre responsable de la Consultation d'Orientation et de Conseil pour l'Adoption (COCA) de Versailles
Catherine Jeambenoit, psychologue spécialiste en psychothérapie - FSP

Contenu :

- Les impacts des traumatismes et des carences sur le développement de l'enfant à tous niveaux (psychomoteur, psychique, affectif, etc.)
- Le traumatisme du point de vue psychologique
- Les traces des traumatismes relationnels précoces, impacts sur les liens affectifs
- La posture parentale pour accompagner l'enfant au plus juste
- Repérer les signes positifs de l'évolution chez l'enfant

Adopter un enfant de quel âge ? (3 heures)

Animation Catherine Jeambenoit, psychologue spécialiste en psychothérapie - FSP

Contenu :

- Réflexion sur ce que chaque âge apporte comme facilités ou difficultés pour créer un lien parent/enfant
- Points communs à tous les enfants adoptés, sans lien avec leur âge d'adoption
- Décalage entre l'âge social et l'âge psychoaffectif
- Temporalité (adaptation à l'école, besoins de temps d'adaptation, etc)
- Préparation à la rencontre

La santé de l'enfant adopté (3 heures)

Animation : Dr Martine Bideau, pédiatre, membre FMH
Catherine Jeambenoit, psychologue spécialiste en psychothérapie - FSP

Contenu :

- Comprendre l'utilité d'une consultation pré-adoption
- Santé de l'enfant adopté (sommeil, alimentation, puberté précoce, etc)
- La question des limites à poser lorsqu'on définit le profil de l'enfant ?
- Les besoins spécifiques des enfants ayant des problèmes de santé, qu'ils soient catégorisés comme « réversibles » ou non
- Sensibiliser aux besoins, au temps nécessaire à ce type d'adoptions, aux ressources extérieures nécessaires (environnement médical, personnel, etc)
- Les listes à remplir sur la santé de l'enfant (ce que les candidats acceptent comme problèmes de santé)

MODULES SUPPLEMENTAIRES, sur demande

Adoption d'une fratrie

(2 heures)

Animation : Catherine Jeambenoit, psychologue spécialiste en psychothérapie - FSP

Contenu :

- Potentiels et risques d'un tel choix
- Mythes et réalités
- Stratégies et besoins spécifiques de chaque enfant

Adoption dans une famille comprenant des enfants biologiques

(2 heures)

Animation : Catherine Jeambenoit, psychologue spécialiste en psychothérapie - FSP

Contenu :

- Défis et ressources de ces familles
- Besoins de chaque enfant
- Impacts sur l'enfant biologique

Adoption par une personne célibataire

(2 heures)

Animation : Catherine Jeambenoit, psychologue spécialiste en psychothérapie - FSP

Contenu :

- Défis de ce type d'adoption (disponibilité, étayages extérieurs)
- Quelles ressources, quels enjeux ?

Adopter pour la seconde fois (ou plus)

(2 heures)

Animation : Catherine Jeambenoit, psychologue spécialiste en psychothérapie - FSP

Contenu :

- Désirs, espoirs et craintes pour cette nouvelle adoption
- Besoins de chaque enfant, envies des parents. Comment penser la place de l'enfant (ou des enfants) à venir ?

CONDITIONS GENERALES

* Les attestations seront délivrées après le règlement de la facture respective. Les factures seront remises lors des ateliers.

* Dans le cas des couples, les deux personnes doivent obligatoirement être présentes à tous les modules.

* L'association se réserve le droit d'annuler l'inscription lors d'une absence à un ou plusieurs modules, sauf pour motifs impérieux. L'association se réserve également le droit d'annuler l'inscription en cas de retards répétés, non excusés, ou dus à des motifs non impérieux.

* A partir de l'absence à deux modules ou plus, l'inscription sera automatiquement annulée, et le(s) candidat(s) devront recommencer lors de la prochaine session pour laquelle existe de la disponibilité.

* Tout désistement doit être annoncé par écrit, soit à notre adresse postale, soit à l'adresse e-mail : info@espace-a.org

CONDITIONS D'INSCRIPTION

* Avoir déjà assisté aux séances d'informations des autorités cantonales de son domicile

* Avoir déjà présenté la requête d'agrément

* Le module pré-requis est une condition indispensable pour suivre les modules obligatoires. Ainsi, il ne pas possible de commencer les modules obligatoires sans avoir suivi le module « L'éthique et l'adoption ».

* Les ateliers ne font pas partie de l'évaluation qui a lieu au sein de l'autorité cantonale compétente en matière d'adoption, mais ils sont nécessaires afin de remplir les conditions fixées par la législation.

Association Espace A
Chemin de la Gravière 4
1227 – Les Acacias Genève

info@espace-a.org
+41(0)22 910 0548
www.espace-a.org

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
CANDIDAT.E.S DOMICILIE.E.S DANS LE CANTON DE GENEVE*

Module	Couple	Personne célibataire
Module pré-requis		
L'adoption et l'éthique	CHF 200	CHF 100
Modules de base (prix pour tous les modules) Accueillir un enfant et vivre avec lui L'attachement Traumatismes et impacts Adopter un enfant de quel âge La santé de l'enfant adopté	CHF 600	CHF 300
Modules supplémentaires (prix par module)		
Adoption par une personne célibataire	CHF 120	CHF 120
Adoption d'une fratrie	CHF 120	CHF 120
Adoption d'un enfant dans une famille comprenant des enfants biologiques	CHF 120	CHF 120
Adopter pour la deuxième fois ou plus	CHF 120	CHF 120

* Avec le soutien du Canton de Genève – DIP – OEJ

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
CANDIDAT.E.S NON DOMICILIE.E.S DANS LE CANTON DE GENEVE

Module	**Couple**	**Personne célibataire**
Module pré-requis		
L'adoption et l'éthique	CHF 300	CHF 200
Modules de base (prix comprend tous les modules) Accueillir un enfant et vivre avec lui L'attachement Traumatismes et impacts Adopter un enfant de quel âge La santé de l'enfant adopté	CHF 800	CHF 400
Modules complémentaires (prix par module)		
Adoption par une personne célibataire	CHF 180	CHF 180
Adoption d'une fratrie	CHF 180	CHF 180
Adoption d'un enfant dans une famille comprenant des enfants biologiques	CHF 180	CHF 180
Adopter pour la deuxième fois ou plus	CHF 180	CHF 180

Association Espace A
Chemin de la Gravière 4
1227 – Les Acacias Genève

info@espace-a.org
+41(0)22 910 0548
www.espace-a.org